



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 29 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick NAVARRO

Secrétaire de séance : Mme Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,
Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE,
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Martine LARROUCAU donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

29 - CONVENTION DE PRÊT D'UNE PIÈCE DE COLLECTION AU MUSÉE D'ORTHEZ

Le Musée Jeanne d'Albret d'Orthez a fait une demande concernant le prêt d'un élément de nos collections mises en place à la Maison du Patrimoine.

L'objet intégrera l'exposition temporaire du Musée Jeanne d'Albret, présentée du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020 à Orthez.

La pièce concernée est la suivante : le verre wisigothique - objet 40 de l'US 1065 de la fouille de 2004 sous la direction de Luc Wozny.

Une convention a été rédigée, entre les deux parties, pour définir les conditions logistiques et techniques du prêt, ainsi qu'une annexe relatant les modalités de fonctionnement.

Vu le projet de convention ci-annexé,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juillet 2020.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/08/2020

Le Maire,



Bernard UTHURRY

